

---

# Mode d'emploi des commandes de produits d'entretien

---

Avant tout je contacte les salariés de l'association pour leur faire savoir que je souhaite lancer un achat groupé dans mon secteur .

- Toute commande passe par Cévennes Ecotourisme pour ne pas multiplier les interlocuteurs auprès des comptoir des Lys et bénéficier des tarifs très avantageux proposés.  
Pour cela, le montant à atteindre de la commande groupée est de 350 €. Contactez donc vos voisins adhérents de Cévennes écotourisme pour arriver à ce montant !

## Quels produits et quelle quantité je commande ?

- Cévennes écotourisme me transmet un bon de commande avec les produits 'phare' que je complète.  
Pour en savoir plus sur les produits, je peux me rendre sur le site de [comptoir des Lys](#). Si je désire d'autres produits, la liste complète des produits et tarifs est disponible sur [l'espace Pro](#) du site internet de CET, dans la rubrique 'Le coin des adhérents'.
- Lorsque j'achète un produit, je l'achète en **colis entier** ! Il est donc important de bien regarder la colonne colisage et le montant global du colis !
- **A noter : Les commandes s'effectuent par lots de 2, 6, 8, 10 selon les produits.**
- Une fois le bon de commande complété, je l'envoie par email (info@cevennes-ecotourisme.com) ou par courrier à Cévennes écotourisme (1 place Paul Comte, 48400 Florac)

## A quel ordre dois je faire le chèque et à qui l'envoyer ?

- Je fais un chèque à l'ordre du comptoir des Lys que j'envoie par courrier à Cévennes écotourisme au 1 place Paul Comte, 48400 Florac. Les salariés de l'association se chargeront de le transmettre à leur interlocuteur au comptoir des Lys.

## Puis je récupérer la TVA sur ma commande ?

- Oui ! Il suffit de noter au crayon a papier derrière le chèque 'Facture individuelle requise'. Le comptoir des Lys vous fera parvenir une facture du montant de votre commande.

## Où puis je être livré ?

- Pour chaque commande groupée, un lieu de livraison est déterminé (chez moi ou chez un autre adhérent). Une fois le lieu choisi par le premier adhérent lançant la commande, je le transmets aux participants de la commande et en informe les salariés CET.